

DOCTIS-COPE : Formation doctorale & intégrité scientifique : comment publier de manière intègre ?

1. Objectif de la formation

L'objectif de la formation initiale transversale DOCTIS-COPE est de **sensibiliser et former à l'intégrité scientifique les doctorants de l'ED SML, en approfondissant l'éthique de la publication dans un contexte de science ouverte**. L'enjeu de cette formation est de transmettre aux futurs chercheurs et enseignants-chercheurs les bonnes pratiques et les valeurs de l'intégrité en recherche, en leur donnant les outils, les méthodes et les ressources nécessaires, et de stimuler une prise de conscience et un auto-questionnement critique de leur part en faveur de pratiques professionnelles exemplaires, notamment pour publier de manière intègre.

2. À qui s'adresse-t-elle ?

La formation DOCTIS-COPE s'adresse à **tous les doctorants**, quelle que soit leur discipline de recherche dans les sciences de la mer, leur établissement d'enseignement supérieur d'inscription au sein de l'ED SML, leur type de contrat et l'organisme public ou privé qui les accueille pour leur projet de thèse. Il est recommandé de la suivre dès la première année du doctorat, ou en seconde année, car la plupart des outils et ressources seront utiles, voire nécessaires, avant la dernière année de thèse.

3. Contenu

La formation DOCTIS-COPE comprend :

- un **module introductif d'apprentissage en ligne** en deux parties (de 35 minutes chacune) **en français et en anglais**, pour découvrir les concepts, notions clefs et définitions autour de l'intégrité scientifique, et décrire des situations d'inconduites en recherche.
- **six ateliers de 3 heures** chacun, organisés en format présentiel, pour traiter de différents thèmes autour de la publication, sous la conduite de trois intervenants, dont un(e) expert(e) invité(e) pour chaque thème :
 1. « *Autopsie* » d'un article rétracté pour cause de manquement à l'intégrité scientifique. **Atelier #1** (en anglais) : à partir d'un exemple d'article publié dans un domaine des sciences de la mer, puis rétracté suite à l'identification d'inconduites scientifiques, il s'agira d'analyser factuellement le contenu de l'article et de suivre son parcours, de sa publication jusqu'à sa rétractation. L'article analysé sera distribué aux doctorants pour une lecture avant l'atelier.
 2. *Publier : droits d'auteur et propriété intellectuelle ; késaco ? Pourquoi et comment ne pas céder ses droits d'auteurs ? Le plagiat et l'auto-plagiat, quelles conséquences ?* **Atelier #2** (en français) : les notions de droits d'auteur et de propriété intellectuelle seront précisées pour bien comprendre les enjeux des licences ouvertes *versus* droits cédés aux maisons d'édition lors de la publication de ses travaux dans une revue scientifique. Le sujet du plagiat, abordé dans le module de e-learning, sera approfondi par un jeu sérieux extrait de *Dilemma game*.
 3. « *Jouer à être auteur* » : *qui est légitimement auteur d'une publication scientifique ?* **Atelier #3** (en français) : une partie des résultats issus d'une thèse est à publier sous la forme d'articles

scientifiques évalués par les pairs. La valorisation des travaux de la recherche par la publication constitue ainsi une étape clef du métier de chercheur ou enseignant-chercheur. L'atelier consistera à examiner ce qui se joue autour de la question de l'autorat et de la signature des publications, en faisant intervenir une compagnie professionnelle de théâtre, Teatr Piba.

4. *Publier et faire de la recherche à l'ère de la science ouverte ; « est-ce facile docteur » ? Atelier #4* (en français) : comment parler d'intégrité en recherche sans évoquer la science ouverte ? Elle instille des valeurs et des pratiques en recherche pour permettre à l'ensemble de la communauté scientifique et de la société d'accéder gratuitement à la connaissance. Elle concerne toutes les étapes de la démarche en science, de l'ouverture des données jusqu'à l'ouverture des publications, en passant par la recherche participative.
5. *Publier : comment bien choisir une revue scientifique ? Atelier #5* (en français) : plusieurs critères à prendre en compte seront détaillés pour bien choisir une revue scientifique dans laquelle publier ses résultats, comme la qualité de la revue, sa pertinence scientifique, le type de revue (e.g. fermée, gratuite, ouverte, avec ou sans embargo, avec ou sans évaluation par les pairs), son modèle économique, et l'intégrité de la revue elle-même.
6. *Gérer ses données : pourquoi « FAIR » ? Atelier #6* (en français) : données et métadonnées de recherche, Plan de Gestion de Données, stockage, sécurisation, données sensibles, entrepôt de diffusion, principes FAIR, désignent des notions clefs, indispensables à connaître. Le principe de « Réutilisabilité » -correspondant à la lettre R de FAIR, sera mis en pratique par une « chasse aux métadonnées manquantes » proposée aux participants de l'atelier.

4. Calendrier

La première partie du **module d'apprentissage en ligne** est disponible et accessible par ce lien : <https://bluelearningmoodle.isblue.fr/course/view.php?id=47>. Ce module peut être réalisé à votre rythme, à n'importe quel moment.

Les **ateliers** se dérouleront à des dates précises (cf. tableau ci-dessous) **entre novembre 2024 et février 2025** :

Atelier	Date & heures	Lieu	Nombre max de participants
#1	17/12/2024, 9h30-12h30	salle TD Iroise PNBI	22
#2	16/12/2024, 09h30-12h30	salle TD Iroise PNBI	22
#3	06/02/2025, 14h00-17h30	amphithéâtre PNBI	142
#4	17/01/2025, 14h00-17h00	salle 207 PNBI	60
#5	27/01/2025*, 14h30-17h30	salle 207 PNBI	60
#6	18/12/2024, 09h00-12h00	salle TD Iroise PNBI	22

*, date à confirmer

5. Évaluation et heures de formation

En fin de module, une évaluation permet de tester les connaissances acquises. Un total de plus de 80 % de bonnes réponses est attendu pour valider le module avec ses deux parties. Pour les ateliers, l'évaluation sera basée sur une participation active des doctorants aux activités proposées dans chaque atelier.

Cette formation validera 15 heures de formation comptabilisables dans votre plan de formation individuelle. Le module, ainsi que cinq des six ateliers au choix, sont requis pour valider ces 15 heures.